

LE SÉVRIEN

N° 258 - janvier 2023

En 2023, donnons vie à nos projets !

**BELLE ET HEUREUSE
ANNÉE À SÈVRES !**



Dossier

La résidence Danton rénovée : des habitants contents

pp. 15 à 17

ACTUALITÉS

La ville de Sèvres signe
la charte d'engagement
Ecowatt
p. 9

VIVRE À SÈVRES

Le dispositif « Rue scolaire »
mis en place pour la première
fois, à Sèvres
p. 12

GÉNÉRATION

Initiation au handball
à l'école Croix Bosset
p. 19

CULTURE

Exposition : soyez
« Game over » au Sel
p. 21



**ESTIMATION
OFFERTE**

www.era-immobilier-sevres.fr

VENTE - LOCATION

GESTION - VIAGER

97 Grande Rue
92310 SEVRES

01 49 66 21 90

Découvrez nos biens



en vidéo sur :



@era_sevres.92310



Era Sèvres

*Vous souhaitez
une très
Belle Année*

2023



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

aria

25, Grande Rue 92310 Sèvres

01 45 07 07 20



CHAUFFAGE



SANITAIRE



ELECTRICITÉ



MAÇONNERIE



PLOMBERIE



PEINTURE



CARRELAGE



AMÉNAGEMENT

! DÉPANNAGE & INSTALLATION !

ariamontembault@orange.fr • www.ariamontembault.com

OUVERT TOUTE L'ANNÉE (JUILLET/AOÛT INCLUS)

04/ GRAND ANGLE

04 - Des chocolats offerts aux seniors de plus de 80 ans

06/ ACTUALITÉS

06 - Rétrospective 2022 : douze mois, douze temps forts pour Sèvres !
08 - Le JAD lance un appel à candidatures

10/ VIVRE À SÈVRES

10 - « #BalanceTonScoot » : une plateforme pour signaler les deux-roues mal garés

12/ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

13 - Opération « Les bouchons de l'espoir »
14 - 2023 – 2025 : du nouveau dans la collecte de nos déchets

15/ LE DOSSIER

La résidence Danton rénovée : des habitants contents

18/ GÉNÉRATION

18 - Découvrez le nouveau programme « Sorties seniors »
19 - Le permis internet délivré aux élèves

20/ CULTURE

20 - Trois rendez-vous en janvier à la médiathèque de Sèvres

23/ ASSOCIATIONS

23 - Le point sur la médiation familiale

27/ COUPS D'ŒIL

29/ TRIBUNE LIBRE

30/ CARNET



Rédaction et administration :

Service de la Communication
Mairie de Sèvres
54, Grande Rue - 92310 Sèvres
Téléphone : 01 41 14 10 10
www.sevres.fr
mairie@ville-sevres.fr
facebook.com/villedesevres
twitter.com/ville_sevres
@sevres.fr
sevres.fr

Directeur de la publication :

Grégoire de La Roncière
Maire de Sèvres

Directrice

de la communication
Isabelle Onillon

Rédacteurs :

Service communication
Juliette Le Foll

Photographes :

Service communication
Thierry Gougenot

Conception graphique :

Catsaï Design

Dépôt légal :

à parution

Régie publicitaire :

Conseil Marketing Publicité
Contact : David Tiefenbach
Téléphone : 06 70 21 07 12

Distribution boîtes aux lettres :

Isa +

Impression :

Imprimerie
Le Réveil de la Marne
4, rue Henry Dunant
51200 Épernay



Grégoire de La Roncière

Bonne année 2023

En ce début d'année, je vous présente, au nom de l'ensemble du conseil municipal de Sèvres, mes meilleurs vœux pour vos vies, tant personnelles que professionnelles.

Nos premières pensées vont aux plus fragiles d'entre vous. Sèvres est une ville solidaire. Le récent portage de colis de Noël aux personnes âgées sévriennes en est un exemple, comme l'est également le repas de Noël solidaire à destination des personnes sévriennes isolées organisé grâce à l'engagement de nos associations, de nos commerçants et de la Ville. Autre exemple encore, notre centre d'hébergement qui accueille près de 350 personnes sans abri chaque année. Fait unique, il reste ouvert toute l'année, 7 jours sur 7.

Cette nouvelle année verra se concrétiser deux beaux projets pour notre ville : l'ouverture de « la promenade des jardins » et celle de l'ancienne gare du pont de Sèvres.

Ces deux réalisations sont les deux premières pierres d'un projet plus ambitieux. Il s'agit de réconcilier notre ville avec la Seine. Sèvres en a été brutalement coupée par les aménagements autoroutiers des années 60. C'est dans ce but que j'ai signé le 27 octobre dernier le permis d'aménagement de l'échangeur du pont de Sèvres. L'autopont sera mis à bas et plus d'un demi-hectare de surface sera végétalisée. 1,1 kilomètre de pistes cyclables y seront déployés, 200 arbres supplémentaires plantés. Un jardin à la française sera créé devant le Musée national de céramique. Ce chantier interviendra, par phases, de 2024 à fin 2027. Attendue depuis 15 ans, la promenade des jardins ouvrira dès l'automne 2023. Elle passera sous le nouvel équipement culturel, le JAD, ouvert en septembre 2022, et offrira aux piétons une vue dégagée sur les jardins du domaine national de Saint-Cloud et les bâtiments de la Cité de la Céramique. Quant à l'ancienne gare, cette dernière se transformera en restaurant. Fermée au public depuis 1993, l'ancienne station ferroviaire du pont de Sèvres ouvrira de nouveau ses portes 30 ans après !

De nouveaux projets vous seront également présentés cette année, qu'il s'agisse de la requalification de notre roseraie et de notre centre-ville ou du rez-de-chaussée de notre hôpital.

Au chapitre des réalisations toutes récentes, la livraison des travaux de requalification et de végétalisation de la résidence Danton. Un aménagement extérieur de qualité est venu compléter sa rénovation énergétique terminée en 2018 par le propriétaire, Hauts-de-Seine Habitat. C'est une belle réussite et nous espérons que ses habitants verront ainsi leur cadre de vie s'améliorer.

L'année 2022 est finie et nous vous en proposons une rétrospective en images avec un temps fort retenu pour chaque mois. Bien sûr, nous n'oublions pas les autres projets, inaugurations ou autres événements qui se sont tenus... Sèvres est une ville dynamique et j'en profite pour remercier tous les acteurs qui participent à cette vitalité : les services de la Ville et de GPSO bien entendu, toujours sur le pont, mais aussi les commerces de la ville, ses entreprises, ses associations...

Chères Sévriennes, chers Sévriens, je vous souhaite une très bonne année 2023. Qu'elle soit synonyme de bonheur et de santé !

Grégoire de La Roncière

Maire de Sèvres

Conseiller départemental
des Hauts-de-Seine

**PERMANENCES DU MAIRE SANS RENDEZ-VOUS :
MARDI 7 FÉVRIER DE 8 H 30 À 10 H EN MAIRIE.**



4 DÉCEMBRE

120 personnes venues applaudir les professeurs du conservatoire !

Ce dimanche 4 décembre, la salle Ravel du conservatoire de musique et de danse accueillait le concert des professeurs de musique. Vivaldi, Mozart, Albinoni ou encore Telemann étaient au programme de ce rendez-vous musical. Bravo aux 8 professeurs qui ont interprété de nombreux morceaux devant plus 120 spectateurs.



3 DÉCEMBRE

530 euros récoltés pour le Téléthon !

Le Conseil Communal des Jeunes de Sèvres tenait deux stands de vente de peluches au profit du Téléthon ce 3 décembre. Grâce à la générosité des Sévriens, les jeunes élus ont récolté la somme de 530 € qui sera directement reversée au Téléthon. Un grand merci à tous ainsi qu'au Conseil Communal des Jeunes pour l'organisation !



2 DÉCEMBRE

La Fête des lumières lance les festivités de Noël

Nombreux sont les enfants et leurs parents venus participer au lancement officiel de la Fête des lumières le 2 décembre dernier. Après une déambulation depuis les différents quartiers de la ville, le public a profité de chocolat et vin chauds en attendant le lancement de la projection lumineuse sur les façades de l'Hôtel de ville. Une belle soirée qui s'est terminée avec un feu d'artifice tiré depuis le square Carrier-Belleuse.



14 DÉCEMBRE

Les enfants ont rencontré le Père Noël

Il y avait foule les 7 et 14 décembre devant l'Hôtel de ville. La raison de ce rassemblement : la présence du Père Noël venu se faire prendre en photo dans son traîneau. Les enfants en ont également profité pour déposer leur courrier dans la boîte aux lettres située devant la mairie. Pas moins de 350 lettres ont ainsi été envoyées au Pôle Nord.



18 DÉCEMBRE

Le Sel transformé en « fan zone »

La finale de la coupe du monde de football a fait vibrer les Français ce dimanche 18 décembre. À l'occasion de ce match qui opposait la France à l'Argentine, le Sel s'est transformé en « fan zone » et a accueilli 300 jeunes du Sèvres Football Club. Un match qui restera ancré dans toutes les mémoires !



14 DÉCEMBRE

Des chocolats offerts aux seniors de plus de 80 ans !

Ce mercredi 14 décembre, à l'Hôtel de ville, Pascale Parpex, maire adjointe déléguée aux Seniors et Grand âge, offrait aux seniors âgés de plus de 80 ans, une jolie boîte de chocolats à l'occasion des fêtes de fin d'année. Près de 800 personnes ont ainsi reçu ces quelques douceurs qui ont fait l'unanimité. Un Noël sans chocolat n'est pas vraiment un Noël...



13 DÉCEMBRE

Joyeux centenaire Marie-Louise Lacroix !

Et de 3 pour la maison de retraite Médicis ! Le 13 décembre, Pascale Parpex, maire adjointe déléguée aux Seniors et Grand âge est venue souhaiter un bel anniversaire à Marie-Louise Lacroix qui soufflait ses 100 bougies en présence de ses deux filles, Nicole et Évelyne, ses gendres et les résidents de la maison de retraite. Née le 11 décembre 1922 dans le 20^e arrondissement de Paris, Marie-Louise Lacroix a travaillé toute sa vie comme comptable, auprès de son mari garagiste. Aujourd'hui, entourée de ses 3 enfants et ses 5 petits-enfants, Marie-Louise Lacroix vit à Sèvres après avoir vécu en Seine-Saint-Denis. *Le Sévrien* lui souhaite un bel anniversaire.



10 DÉCEMBRE

Des sourires au repas solidaire...

Les associations sociales sévriennes ont organisé un repas de Noël, dans l'espace restauration de l'école Gambette le 10 décembre. Ce repas solidaire était proposé aux bénéficiaires des associations et organisé avec le concours du Centre Communal d'Action Sociale. Une belle réussite puisque ce ne sont pas moins d'une centaine de personnes qui ont profité de ce moment chaleureux. Au programme, un délicieux repas, un spectacle de Noël et beaucoup de sourires !

Rétrospective 2022 : douze mois, douze

L'année 2022 vient de se terminer ! Le Sévrien revient sur les grands projets, les belles initiatives qui ont

JANVIER



COMMERCES

Huit nouveaux commerçants ont rejoint cette année les vingt commerçants ayant ouvert ou repris un commerce à Sèvres en 2021 (2 restaurants, 1 agence de service à la personne, 1 coiffeur, 1 centre de code sans oublier 2 boulangers Compagnons du Devoir et 1 boucher au marché). Trois nouvelles ouvertures sont prévues début 2023. Grâce à votre fidélité, l'attractivité commerciale de notre ville est avérée ! N'hésitons pas, achetons à Sèvres !

FÉVRIER



ASSOCIATIONS

Remise officielle des clés à l'équipe du « LAC » qui ouvrira ses portes quelques mois plus tard, en juin. Ce tout nouveau tiers-lieu sévrien dénommé « LAC », Lieu Alternatif Cool, situé face au collège et à la mairie, au 12, rue Lecointre, propose des espaces collaboratifs et privatifs ainsi que des animations au cœur de la ville.

MARS



SOLIDARITÉ

Un vent de solidarité a soufflé partout en Europe après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. À Sèvres, la ville a témoigné sa solidarité en votant notamment un don exceptionnel de 20 000 euros au profit de la Croix-Rouge internationale et en étant le relais entre les associations et les réfugiés arrivant sur Sèvres. Une vingtaine de familles y sont accueillies par des familles sévriennes.

AVRIL



TRAVAUX

Fin de travaux pour le quartier de la Chataigneraie avec la livraison du mur ferroviaire et de l'escalier Benoît-Malon refaits à neuf en 2021 et 2022, point final à des années de reprises des réseaux souterrains, d'enfouissement des réseaux aériens et de transformation de la voirie en espaces partagés de circulation où le piéton est prioritaire.

MAI



SPORT

Après de longs travaux d'un coût total de 700 000 euros, le stade des Fontaines a fait peau neuve ! Nouveaux vestiaires, remise à neuf du club-house, mise en accessibilité PMR des terrains multisports et de basket... Sans oublier un nouveau chalet de rangement et un nouvel espace de gymnastique et de musculation de plein air (street workout).

JUIN



JEUNESSE

Inauguration des nouveaux espaces communs de la résidence étudiante Studéa du 3, rue des Binelles (170 studios meublés de 18 à 38 m²). Cette réfection a été menée en collaboration étroite avec les étudiants sévriens de 4^e année de l'école de design Strate. En décembre, ce fut au tour du Foyer de Jeunes Travailleurs du 24, avenue de la Division Leclerc d'être livré, avec 113 studios à la clé.

12 temps forts pour Sèvres !

rythmé ces 365 jours à Sèvres. Douze temps forts en images pour vous rafraîchir la mémoire...

JUILLET



TRAVAUX

Comme à chaque été, de nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Revêtement de sol, réfection de peintures, mise aux normes de l'accessibilité... 879 200 euros ont été engagés cette année. À noter que les écoles Gambetta poursuivent également leur transformation. Les travaux se termineront au printemps 2023.

AOÛT



CULTURE

Après 13 millions de travaux de réhabilitation des deux bâtiments Roux-Spitz et Brunau, classés monuments historiques mais abandonnés depuis 1969, ouverture par le Département des Hauts-de-Seine du Jardin des métiers d'Art et du Design, le JAD. Riche de vingt ateliers, d'une galerie d'exposition ainsi que d'espaces collectifs de travail et d'échanges, il accueille une première promotion de 12 artisans d'art et designers.

SEPTEMBRE



ASSOCIATIONS

Inauguration officielle de la Galerie du Théâtre entièrement refaite, du sol au plafond à l'occasion du Forum des Associations. Les entrées de ce lieu associatif sont désormais signalées plus clairement rue Lecointre et rue des Binelles. 170 m² de nouvelles salles associatives ont été également livrées (salle de danse, salle de poterie et sculpture, salle polyvalente).

OCTOBRE



JEUNESSE

Lancement officiel de la première « classe mobile » à l'école Gambetta A ! Ces classes mobiles numériques présentées sous la forme d'une valise sécurisée de 10 tablettes numériques avec chargement intégré et facilement transportable d'un endroit à un autre, seront déployées progressivement dans toutes les écoles élémentaires.

NOVEMBRE



ENVIRONNEMENT

Fortes des 19 % d'économies d'énergies d'ores et déjà atteints sur ces dernières années, la Ville publie son nouveau plan de sobriété énergétique. 67 % d'économies d'énergies seront par exemple atteints dans l'éclairage public en cette fin d'année. Individuellement et exemplairement, 28 familles se lancent dans le défi « Familles zéro déchet » proposé par la Ville.

DÉCEMBRE



MOBILITÉS

Le 5 décembre, lancement d'une « rue scolaire », rue Victor-Hugo. Ce dispositif mis en place devant les trois écoles Gambetta et la crèche de la Roseraie permet aux enfants et leurs parents de rejoindre leur école dans un environnement sécurisé en interdisant l'accès à la rue aux voitures et autres engins motorisés de 8h10 à 8h40.

À noter également la création d'une bande cyclable le même mois, avenue de la Cristallerie.

Grippe aviaire : particuliers, déclarez vos oiseaux

Le virus de l'influenza aviaire est présent en Île-de-France. La préfecture rappelle l'obligation, souvent méconnue, pour tout détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs de procéder à une déclaration auprès de la ville du lieu de détention des oiseaux.



Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Ce virus très contagieux affecte les oiseaux, notamment les volailles domestiques et les autres oiseaux captifs, et peut aussi s'avérer pathogène pour l'homme. Selon le bilan de la crise 2021-2022, ce sont près

de 20 millions d'animaux qui ont été abattus afin de limiter la propagation de la maladie.

Dans ce contexte, il est essentiel pour les services préfectoraux de pouvoir intervenir le plus en amont possible dès la suspicion d'un cas afin de pouvoir agir rapidement et prendre les mesures de police sanitaire adaptées. Pour cela, la connaissance la plus exhaustive possible des détenteurs de volailles et autres oiseaux captifs est un facteur déterminant.

C'est pourquoi la préfecture rappelle aux détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs de procéder à une déclaration auprès de la ville du lieu de détention des oiseaux. Cette déclaration peut être réalisée en ligne ou se faire au moyen du formulaire Cerfa n°15472 accessible sur le site : Déclarer la détention de volailles – Mes démarches (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr). ●

Particuliers, voici les mesures de prévention à respecter

1. en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer
2. surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
3. protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
4. ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions ;
5. nettoyer régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux.

Le JAD lance un appel à candidatures

Installé dans l'ancienne école nationale de céramique de Sèvres, le JAD, Jardin des métiers d'Art et du Design, s'insère dans le paysage de la Vallée de la culture des Hauts-de-Seine. Ce lieu accueille des designers et des artisans d'art désireux de développer des projets communs. Le département des Hauts-de-Seine lance un second appel à candidatures jusqu'au 28 février 2023 pour occuper 8 ateliers disponibles (4 ateliers de 28 à 31 m², 2 ateliers de 47m², enfin 2 ateliers de 78 et 108 m²). Ces ateliers sont dédiés à des artisans d'art maîtrisant des savoir-faire d'excellence et des designers qui désirent s'en imprégner dans leur propre pratique.

Professionnels, déposez votre dossier de candidature

Co-piloté par le Département des Hauts-de-Seine et un groupement composé

de Scintillo - Groupe SOS Culture, Make ICI et l'Institut National des Métiers d'Art (INMA), le JAD se veut aussi un lieu d'ouverture et d'échanges vers tous les publics avec une offre culturelle singulière ouverte à tous (expositions, conférences, ateliers...). Les professionnels sélectionnés à l'issue de cet appel à projets viendront rejoindre les 11 créateurs déjà installés. La date limite de dépôt de dossiers de candidature pour disposer d'un des 8 ateliers encore disponibles est fixée au 28 février 2023. Des visites du site sont possibles sur demande jusqu'au 21 février 2023. Les professionnels sélectionnés pourront occuper les lieux au printemps 2023. ●

Informations et dossier de candidature téléchargeables sur www.le-jad.fr
Contact : candidature@le-jad.fr



JUSQU'AU
28
FÉV



Lire l'intégralité de l'article sur www.sevres.fr

La ville de Sèvres signe la charte d'engagement Ecowatt

Lors du Conseil municipal du 15 décembre dernier, les élus ont signé la charte d'engagement Ecowatt. L'objectif est d'éviter les coupures de courant cet hiver, mais également de limiter la consommation électrique, en informant et sensibilisant les habitants.

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique. Une solution appelée « délestage » permettrait de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Pour éviter ces coupures d'électricité, un outil citoyen appelé Ecowatt a été mis en place par RTE (le réseau de transport d'électricité) et l'Ademe, agence de la transition énergétique. Ce dispositif qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible, ré-



gion par région et met en avant des écogestes en cas de météo EcoWatt orange ou rouge, permettant ainsi d'adapter nos modes de consommation pour éviter d'éventuelles coupures d'électricité.

La ville de Sèvres se mobilise une fois de plus dans le cadre de son plan de sobriété en signant aux côtés de RTE et de l'Ademe, cette charte d'engagement Ecowatt. L'objectif est double : intégrer ces principes de régulation à la gestion de ses activités, et relayer auprès des habitants la nécessité de mieux consommer en maîtrisant la demande en énergie. ●

Téléchargez l'application sur
<https://www.monecowatt.fr/>

Passeports : attention aux délais

La période de fin d'année est souvent une période chargée pour les services état-civil des collectivités. La raison de cette affluence : la demande de cartes d'identités et de passeports. La préfecture des Hauts-de-Seine a prévenu : on s'attend encore à une forte demande de renouvellement des titres dans le département dans les semaines à venir. Alors que le délai moyen de rendez-vous en mairie dans les Hauts-de-Seine est de 32 jours, à Sèvres, il a été réduit à 3 semaines en moyenne. Des mesures ont été prises cet été par la ville de Sèvres qui a doublé ses plages horaires passant ainsi de 106 créneaux par semaine à 200 disponibles aujourd'hui. À noter également que le service état-civil accueille la population chaque jeudi jusqu'à 20h. Ce créneau horaire tardif facilite ainsi les démarches administratives des usagers travaillant la journée. Même si tout est mis en œuvre

à Sèvres pour répondre aux demandes des administrés, le service état-civil vous recommande toutefois de ne pas attendre avant d'effectuer votre démarche. Pour ne pas être pris au dépourvu, il n'y a qu'une solution : anticiper ! ●



Changer de nom, c'est possible

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'état-civil. Une personne majeure pourra choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, est possible une fois dans sa vie. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire.

Avant d'enregistrer ce changement, l'état-civil laissera un mois de délai au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision, possible une seule fois dans sa vie. ●

« #BalanceTonScoot » : une plateforme pour signaler les deux-roues mal garés

Le leader du scooter électrique en libre-service en France, Cityscoot, déployé à Sèvres depuis avril 2021, vient de mettre en ligne un site web pour signaler les deux-roues mal garés.

Explications...



Marre de voir des scooters garés sur les trottoirs ? Depuis le 12 décembre, il vous est possible de dénoncer un scooter mal garé ou endommagé grâce à une nouvelle plateforme créée par Cityscoot, le leader du scooter électrique en libre-service. Déployé sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

depuis quelques années (à Sèvres depuis 2021 exactement), cette entreprise de location de scooters en libre-service n'arrête pas de faire parler d'elle. Après une opération inédite en septembre pour sensibiliser au stationnement payant des deux-roues thermiques, voici que l'entreprise vient de créer une plate-

forme #BalanceTonScoot pour sensibiliser les usagers au respect du stationnement en ville. Le principe est simple : chacun peut se connecter pour venir dénoncer un scooter en faute en le localisant sur une carte. L'utilisateur est alors invité à prendre une photo de l'engin en question et de fournir la marque ainsi que le numéro d'immatriculation de l'engin. Le signalement est alors étudié par Cityscoot qui intervient et procède à un enlèvement du scooter. « Cette plateforme est unique, autant pour les collectivités où Cityscoot opère qui verront ainsi moins d'incivilités, que pour les citoyens, lassés des rues encombrées et qui dégradent l'image de leurs villes » indique Cityscoot. N'oublions pas que les stationnements gênants ou dangereux sont passibles de 135 euros d'amende. À bon entendeur ! ●

Aménagement d'une bande cyclable



Et une de plus ! La ville de Sèvres vient de se doter d'une nouvelle bande cyclable située avenue de la Cristallerie.

Ce nouvel axe permet aux cyclistes de rouler en toute sécurité dans une rue à zone 30 en double sens cyclable. Elle permet de rejoindre facilement le centre-ville en empruntant la bande cyclable avenue de la Division Leclerc puis la rue Anne-Amieux. Cet aménagement a été mis en place par Grand Paris Seine Ouest dans le cadre de son plan vélo territorial. ●

Devenez consommateur témoin de la qualité d'eau de votre robinet

La délégation départementale des Hauts-de-Seine de l'Agence régionale de Santé organise des prélèvements d'eau à domicile chez des particuliers vivant dans le département des Hauts-de-Seine. Vous souhaitez participer à cette enquête de consommation ? Inscrivez-vous sur le site internet indiqué ci-dessous. Le laboratoire d'analyse prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous.

À noter que les prélèvements et analyses sont réalisés à titre gracieux et ne donnent lieu à aucune rémunération. ●

Inscription en ligne sur www.ilede-france.ars.sante.fr/qualite-de-leau-au-robinet-devenez-consommateur-témoin-en-ile-de-france

Un barbier s'installe Grande Rue

Les messieurs seront ravis d'apprendre qu'un salon de coiffure barbier a ouvert récemment ses portes au 99, Grande Rue. Bienvenue au « Barber shop Sèvres » !

En déambulant Grande Rue, vous remarquerez tout de suite le *barber pole*, la fameuse enseigne bleu-blanc-rouge en spirale installée dans la vitrine du « Barber shop Sèvres ». Ce salon de coiffure barbier tenu par Acid Anis, est destiné aux hommes qui souhaitent prendre soin de leurs cheveux mais aussi et surtout de leurs barbes ! Comme la frange pour les femmes, la barbe exige beaucoup d'entretien. Question tendance, la barbe dégradée (bien ras sur les côtés et longue sur le menton), la barbe coiffée d'une belle moustache ou encore l'indémodable, la barbe de trois jours faussement négligée... « *Coupes classiques ou dégradées, avec une paire de ciseaux ou au rasoir, nous sommes spécialisés dans l'entretien des barbes, c'est notre cœur de mé-*

tier » explique le barbier Amine Benchara. Et de poursuivre : « *nous proposons également des soins visage à base de gommage, de soin vapeur et de massage. Nombreux sont les clients à le demander, il faut compter 45 minutes taille de barbe et soin compris* ».

Le salon de coiffure barbier vous accueille du lundi au samedi de 9h30 à 19h30 avec ou sans rendez-vous. Messieurs, n'hésitez pas à vous y rendre. Acid et Amine sauront vous caresser dans le sens du poil ! ●



Barber shop Sèvres
99, Grande Rue
09 79 10 80 47
Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 19h30

Marché Saint-Romain : une nouvelle boucherie



Derrière la vitrine, les pièces de viande sont bien choisies : viande de bœuf *black angus* persillée, volailles fermières Label rouge, rôti de veau, etc. La nouvelle boucherie *Sima viandes* installée au marché Saint-Romain depuis le 15 décembre, se veut être une boucherie de qualité comme l'explique son gérant, Hervé Desfrères : « *nous préférons la qualité au volume. Nous travaillons avec des produits de qualité comme de la blonde d'Aquitaine, des produits labellisés ou encore des produits bio* ».

Et le boucher Lorenzo de compléter : « *ce n'est pas de la viande sous vide que nous débballons ! Nous recevons des carcasses que je désosse, découpe au laboratoire. Je peux ainsi conseiller certaines parties de viande à ma clientèle* ». Ce boucher de formation qui a « roulé sa bosse » dans de nombreuses grandes boucheries parisiennes, aime travailler la viande et conseiller sa clientèle. « *D'ailleurs, il m'arrive très souvent de les conseiller sur la cuisson de la pièce et leur proposer la recette qui va bien* » sourit ce dernier.

L'agence Temman immobilier à l'écoute

L'équipe de l'agence Temman Immobilier est à votre disposition pour vous accueillir et vous conseiller dans vos projets d'acquisition, de vente ou de mise en location de biens immobiliers. L'agence immobilière située square Verdun accompagne ses clients sur la ville de Sèvres et ses alentours. Besoin d'être conseillé ? N'hésitez pas à les contacter. ●

Temman Immobilier
14, square de Verdun
Tél. : 01 55 64 05 05

D'ici la fin janvier, Lorenzo proposera chaque semaine des spécialités à l'image du rôti *Orloff*, du filet mignon à la provençale ou encore des pièces à rôtir de pintade désossée et giroles. Sans oublier l'incontournable escalope de dinde à la diable plébiscitée par la clientèle. Le *Sévrien* souhaite bienvenue à ce nouveau commerçant. ●

Boucherie Sima viandes
Marché Saint-Romain
Ouvert du mercredi au dimanche
de 8h à 13h

Le dispositif « Rue scolaire » mis en place pour la première fois, à Sèvres

Le 5 décembre, la ville de Sèvres a mis en place pour la première fois, un dispositif de piétonisation temporaire appelé « Rue scolaire » dans les rues Léon-Journault et Victor-Hugo. Le Sévrien vous explique le principe...



Certains d'entre vous ont déjà certainement entendu parler de « rue scolaire ». Ce dispositif permet aux enfants et leurs parents de rejoindre leur école dans un environnement apaisé et sécurisé en interdisant temporairement l'accès des rues scolaires aux voitures et autres engins motorisés, il encourage la mobilité douce.

Une rue scolaire à Sèvres

Après concertation entre les services de la ville, les équipes enseignantes et les parents d'élèves des écoles primaires Gambetta et de la crèche de la Roseraie, une rue scolaire a été mise en place le 5 décembre dernier sur les rues Léon-Journault et Victor-Hugo. Ce dispositif bénéficie ainsi aux 800 enfants et aux parents de ces établissements. À cet effet, une barrière a été positionnée rue Léon-Journault, quelques mètres avant l'entrée de la crèche de la Roseraie par les services Grand Paris Seine Ouest. Des agents de la ville accompagnent la démarche et sont présents chaque matin sur place pour guider les parents et les enfants.

Une rue interdite aux véhicules pendant 30 minutes

Afin de prévenir de la mise en place de la rue scolaire, la ville de Sèvres a déployé une communication en amont.

Flyers distribués dans les boîtes aux lettres des Sévriens habitant le secteur, communication avec les parents, signalétique extérieure mise en place aux différents croisements de rue, panneaux signalant les voies à emprunter. Bref, tout a été fait de manière à signaler les voies à emprunter. En effet, entre 8h10 et 8h40 pendant les jours d'école, l'accès de la rue scolaire est fermé à la circulation, hors véhicules de secours. Les riverains stationnés rue Victor-Hugo sont autorisés à emprunter la rue pour sortir de chez eux uniquement. À l'issue de l'expérimentation, un questionnaire permettra de récolter les avis de chacun et d'en tirer tous les enseignements utiles. ●

PAROLE D'ÉLU



Expérimenté depuis quelques semaines dans la rue Victor-Hugo qui dessert trois écoles et une crèche, ce dispositif de « rue

scolaire » vise à assurer aux petits comme aux grands une arrivée sereine à l'école sans être inquiétés par la circulation automobile. Merci au service voirie de GPSO qui a permis la mise en place du système de barrière, aux gardiennes de nos écoles qui en assurent le fonctionnement et aux riverains pour leur adaptation rapide à de nouvelles habitudes de circulation, pour la tranquillité de tous.

Anne Texier

1^{re} adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, commerces et services numériques

La rue scolaire en Europe

La rue scolaire est un dispositif de plus en plus utilisé dans les pays européens voisins. Dans la capitale anglaise, la première rue scolaire a été inaugurée en avril 2020 et on en dénombre actuellement près de 350.

À Bruxelles, la démarche va encore plus loin. En effet, le gouvernement bruxellois a débloqué la somme d'un million d'euros pour la mise en place de rues scolaires dans la Région de Bruxelles-Capitale.

En France, des écoles de différentes villes ont adopté les rues scolaires. La ville de Lille est particulièrement très en avance, tout comme Paris et Lyon qui ont vu la création de rues apaisées aux abords des écoles. Cet enthousiasme pour les rues scolaires n'est pas près de s'estomper quand on connaît les retombées positives tant en termes de sécurité, de promotion des modes actifs que de diminution de la pollution aux abords des écoles.

Opération *Les bouchons de l'espoir* : donnez vos bouchons !

Depuis le début du mois de janvier, les Sévriens peuvent déposer à l'accueil de l'Hôtel de ville leurs bouchons en plastique. Cette collecte permettra de financer du matériel adapté aux sportifs handicapés.

L'association « Les Clayes Handisport / Sport Adapté » basée aux Clayes-sous-Bois collecte et trie des bouchons en plastique depuis 22 ans dans le cadre de son opération « *Les bouchons de l'espoir* ». En décembre dernier, la ville de Sèvres a signé un partenariat avec cette association afin de permettre la collecte des bouchons en plastique. Le président de l'association Bernard Dufeil nous explique : « cette opération répond à trois objectifs. Le plastique n'étant pas biodégradable, en ne le jetant pas, vous participez à la sauvegarde de l'environnement et vous favorisez son recyclage. Une tonne de bouchons recyclés, ce sont trois tonnes de pétrole économisées ! En mettant le bouchon de côté, vous

pensez handicap et de ce fait vous serez plus sensible aux notions d'intégration et d'accessibilité. Enfin, grâce à cette collecte, les bouchons sont revendus et l'argent permet de financer des actions d'aide aux personnes handicapées ».

Une tonne de bouchons permet de récolter 300 euros

Pour mettre en place les projets, encore faut-il collecter assez de bouchons ! « Tous les bouchons ne sont pas recyclables. Nous devons donc nous charger de trier ces derniers » explique le président de l'association. Et de poursuivre : « les bouchons collectés vont être vendus pour financer des projets handisports. Il faut savoir qu'une tonne de bouchons permet de



gagner 300 euros ». Sévriens, le message est clair. Triez et apportez vos bouchons ! Vous donnerez le sourire à des sportifs handicapés. ●

Opération « *Les bouchons de l'espoir* »
Point de collecte situé à l'accueil de
l'Hôtel de ville
Accessible aux heures d'ouverture



Lire l'intégralité de l'article
sur www.sevres.fr

Que deviennent vos sapins ?



JUSQU'AU
22
JAN



Jusqu'au 22 janvier 2023, la ville et GPSO organisent une collecte gratuite, des sapins de Noël pour les transformer en bois de chauffage ou les composter. Cette solution a été développée à la création de GPSO afin de proposer un point de collecte de proximité aux habitants et de prendre en charge leur recyclage en compost. Après avoir été collectés, les sapins sont transportés dans deux centres de compostage, à Bailly (78) et à Thiverval-Grignon (78). Ils y sont broyés, du pied aux épinettes. Le résidu qui en est

extrait constitue un apport en matière sèche qui, mélangé à d'autres déchets organiques humides (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs...), produit du compost. Les sapins floqués ne peuvent pas être recyclés et transformés en compost, en raison des produits chimiques utilisés pour imiter l'effet de la neige. C'est pourquoi ils ne doivent pas être déposés dans les enclos à sapins, mais apportés en déchetteries pour ensuite être incinérés.

Le compost produit à partir des sapins et des déchets humides sert à l'agriculture, notamment au maraîchage, pour enrichir la terre : il s'agit d'un retour au sol de la matière organique. Une fois broyés, les sapins qui ont poussé sur terre y retournent, pour faciliter la culture des fruits et légumes.

Déposer son sapin dans l'un des enclos du territoire est une solution écologique : plutôt qu'être incinérés ou enfouis, ils sont revalorisés. ●

Démarrez bien l'année avec les ateliers de la MDNA !



La Maison de la Nature et de l'Arbre, structure gérée par Grand Paris Seine Ouest (GPSO), propose aux Sévriens de nouveaux ateliers pour ce mois de janvier.

Rendez-vous le 7 janvier à la Maison des associations (salle Jupiter) pour un atelier DIY (Do It Yourself) « *Je l'ai fait moi-même : produits cosmétiques* » de 10h à 12h (deux sessions sont organisées). Dans une double démarche écologique et économique, vous fabriquerez vos produits cosmétiques vous-même et recevrez de bons conseils.

Le dimanche 15 janvier, ce sera « *Peur sur la ville* » ! De 14h à 18h en continu dans la salle Pierre-Midrin, venez découvrir et imaginer à la manière d'un documentaire humoristique, les nouvelles relations entre la faune sauvage et les hommes en milieu urbain. ●

Intéressé ? Inscrivez-vous dès à présent en téléphonant au 0800 10 10 21 ou par mail à maisondelanature@seineouest.fr.

2023 – 2025 : du nouveau dans la collecte de nos déchets



Le tri à la source est rendu obligatoire en France à partir du 1^{er} janvier 2024. Dans ce cadre, une collecte des déchets alimentaires va être progressivement mise en place tout au long de l'année 2023 sur les villes du territoire de Grand Paris Seine Ouest.



Un engagement en faveur de la transition écologique du territoire et de la maîtrise des dépenses publiques

L'enjeu économique de cette nouvelle collecte est particulièrement important quand on sait que le tarif de traitement d'une tonne d'ordures ménagères s'élève à 103€, alors que celui d'une tonne de déchets alimentaires n'est que de 19€. Elle permettra d'optimiser le coût global de traitement de nos déchets. Mais l'enjeu est aussi environnemental, puisque les déchets issus de nos assiettes vont à terme produire de l'énergie par méthanisation et contribuer ainsi à la production d'une énergie renouvelable se substituant aux énergies fossiles. Ils seront aussi utilisés pour fabriquer un compost destiné à l'agriculture, limitant ainsi le recours aux engrais chimiques.

Un dispositif sur mesure pour accompagner les habitants

La nouvelle collecte des déchets alimentaires se déploiera progressivement entre 2023 et 2025 sur l'ensemble du territoire. Lorsque votre secteur sera concerné par le déploiement, des éco-animateurs viendront

à votre domicile pour vous distribuer un kit de tri - constitué d'un bioseau et de sacs transparents et compostables (pour une durée de 6 mois) - et répondre à vos questions sur le tri de ces déchets alimentaires. Vous pourrez facilement les reconnaître grâce à leur veste bleue avec le logo GPSO et la mention «éco-animateur» inscrite dessus. Un guide du tri des déchets alimentaires vous sera distribué à cette occasion. ●

La mise en œuvre à Sèvres

La nouvelle collecte des déchets alimentaires se déploiera progressivement à Sèvres :

📍 secteurs 2 et 4 :
📅 décembre 2023

📍 secteurs 1 et 3 :
📅 mars 2025

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : seineouest.fr/dechets-alimentaires

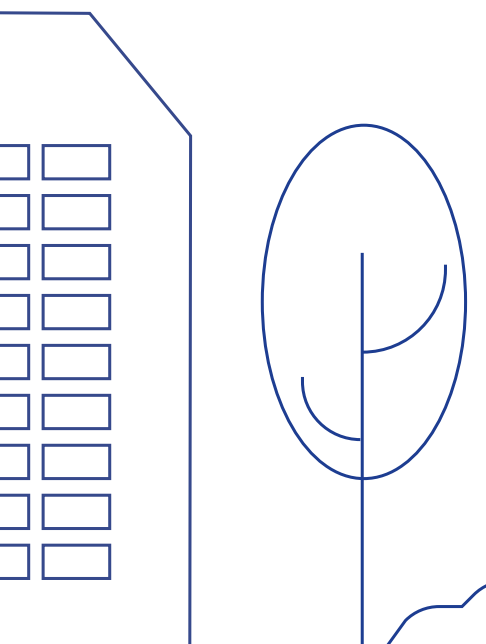
Saviez-vous qu'un tiers de nos déchets sont alimentaires ? Et que lorsqu'ils ne sont pas compostés, ces derniers sont traités sans différenciation. Épluchures mais également carcasses de poulet, arêtes de poisson ou encore restes de nos repas sont autant de ressources à valoriser. À partir de 2023, une collecte spécifique arrivera progressivement sur le territoire de GPSO en anticipation de l'échéance fixée par la loi. En effet, la généralisation du tri à la source des biodéchets est rendue obligatoire en France à partir du 1^{er} janvier 2024 dans le cadre de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage (loi AGECL). Après de premières expérimentations réussies depuis 2018 à Marnes-la-Coquette et Ville-d'Avray, le territoire, chargé de la collecte des déchets, anticipe et s'engage dès maintenant dans cette démarche afin de réussir au mieux cette transition et de continuer à porter son engagement environnemental.



DOSSIER

La résidence Danton rénovée : des habitants contents

Les premiers aménagements extérieurs ont été lancés au premier semestre 2021. Un an et demi plus tard, la résidence Danton située au 143, Grande Rue a fait peau neuve pour le plus grand plaisir de ses habitants. Retour sur les travaux.



Composée de quatre tours d'aspect identique appelées Braque, Léger, Matisse et Picasso, pour un total de 257 logements, la résidence Danton, propriété du bailleur

social Hauts-de-Seine Habitat située au 143-145, Grande Rue, a fait peau neuve. À la demande de la ville, un premier chantier de rénovation énergétique des quatre tours a été mis en œuvre en 2017 et 2018.

Pour financer ce chantier qui comprenait entre autres l'isolement et le ravalement des façades, la réfection des parties communes (reprise de la sécurité incendie, de l'accessibilité et des halls...) ainsi que des interventions dans certains logements (portes palières, électricité...), le propriétaire a dû emprunter 6,6 millions d'euros. Il avait alors sollicité une garantie d'emprunt de la Ville pour lui permettre d'accéder à des crédits aussi bonifiés que possible. Le conseil municipal de Sèvres du 18 décembre 2015 lui a accordé cette garantie, pour 100% du montant de l'emprunt, mais a assorti cette garantie d'une demande de mise en œuvre « d'un projet de réaménagement des espaces extérieurs de la résidence ».

Tel fut l'objet d'un second chantier,

commencé en juin 2021 et terminé en décembre 2022. La définition des travaux avait fait l'objet au préalable d'une large concertation avec les locataires.

Améliorer les espaces extérieurs de la résidence

Les travaux, d'un montant de 2 millions d'euros, ont duré un an et demi, mais le résultat est là !

Aujourd'hui, la résidence n'a rien à voir avec l'origine. C'est un extérieur agréable avec des espaces de détente qui s'offrent aux résidents. L'étanchéité de la dalle – auparavant totalement bitumée – a d'abord été intégralement reprise, avant qu'elle ne soit végétalisée et dotée de jardins d'agrément. Les cheminements et espaces piétons ont ensuite été intégralement repris ainsi que les voies d'accès et pompiers. Dès que possible, ils ont été plantés de nouveaux espaces verts. L'aire de jeux pour enfants a également été reprise ainsi que l'ensemble des éclairages.



Enfin, des clôtures à barreaudage ont été installées sur le muret tout autour de la résidence afin de limiter clairement la frontière entre l'espace public et l'espace privé ; un portail et des portillons avec contrôle d'accès complètent ce dispositif. Indéniablement, après ces travaux, la résidence Danton offre un cadre plus agréable à ses habitants !

La ville de Sèvres attentive à la qualité de vie des habitants de Danton

La ville de Sèvres reste attentive au bien-être des habitants de cette résidence. C'est ainsi que, suite au signalement de nuisances liées à la

présence de chiens aux abords de la résidence, un arrêté municipal a été pris le 2 octobre dernier, imposant le port de la muselière pour certaines races de chiens et le port de la laisse pour l'ensemble des canidés sur le territoire communal. Tout contrevenant s'expose désormais à des poursuites du bailleur et de la police nationale pour autant que des plaintes soient déposées.

Ces différentes mesures permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants, leitmotiv de la municipalité. Aujourd'hui, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre aux habitants de Danton. Nous leur souhaitons de belles années de vie dans leur nouvelle résidence ! ●

La cour intérieure de la résidence du 19, avenue de l'Europe réaménagée

De nombreux aménagements intérieurs ont été programmés dans plusieurs résidences de la ville ces derniers mois, de quoi améliorer le quotidien de ses habitants. C'est le cas pour la résidence du 19, avenue de l'Europe avec la réhabilitation de sa cour intérieure, la mise en place d'un local vélos et d'un local poubelles. Une belle réalisation !



Nuit de la solidarité : Sévriens, nous avons besoin de vous !

26
JAN

La ville de Sèvres est particulièrement attentive aux personnes en difficultés et nombreux sont les dispositifs mis en place pour les aider. Dans la continuité de cette volonté politique, la ville participera le 26 janvier prochain, à la Nuit de la solidarité.

Pour la première fois, la ville de Sèvres s'engage dans le dispositif de la Nuit de la solidarité. Initiée en 2018 par la ville de Paris et ses arrondissements, cette expérience

a été étendue à neuf autres communes en 2022 puis à de nouvelles cette année, dont la ville de Sèvres. La Nuit de la Solidarité est un

décompte anonyme et objectif des personnes sans-abri, en une nuit donnée, mené avec le concours de professionnels du secteur social et de Métropolitains bénévoles. L'objectif

est de mieux connaître les profils de ces personnes ainsi que leurs besoins et d'adapter les politiques de la solidarité en conséquence.

La Maison de la colline accueille les sans-abris

À Sèvres, ce sera la première fois que la ville s'engagera dans ce dispositif. Même si la Nuit de la solidarité peut être un bon « outil » pour améliorer les politiques en place, la ville en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale n'a pas attendu cette échéance pour entreprendre des actions en faveur des personnes sans-abri. Créée depuis 27 ans, la « Maison de la colline » est un centre d'hébergement communal qui accueille des hommes sans domicile fixe toute l'année, 7 jours sur 7. Seule structure du Département de cette nature sur le territoire, la Maison de la colline permet de garder le contact avec ces personnes et de mettre en place des aides pour les sortir de la rue.

La ville a besoin de vous !

Afin de maintenir une dynamique solidaire, la ville de Sèvres et le CCAS ont souhaité participer à la Nuit de la solidarité organisée par la Métropole du Grand Paris. Pour pouvoir mettre en place correctement ce recensement le 26 janvier prochain, 30 à 50 bénévoles sont nécessaires. Regroupés en équipe de 5 personnes, chaque groupe partira arpenter les rues de leur zone dédiée entre 20h et 1h du matin, afin de rencontrer les SDF. Vous souhaitez apporter votre aide ? Un formulaire d'inscription est en ligne sur le site de la ville. Inscrivez-vous, nous avons besoin de vous !

Renseignements et inscriptions auprès
du CCAS au 01 41 14 11 30
et sur www.sevres.fr



Découvrez le nouveau programme « Sorties seniors »



Bonne surprise ! D'ici quelques jours, vous pourrez découvrir le nouveau programme semestriel « Sorties seniors » destinées, comme son nom l'indique, aux Sévriens âgés de plus de 60 ans. Visites, mini-séjours, à vous de programmer vos sorties et de profiter de ces animations proposées par le service Espace seniors. Le programme est alléchant ! Visite guidée de la Basilique Saint-Denis, de la Maison de l'éducation de la légion d'honneur, visite théâtralisée du château de Monté Cristo ou encore guinguette chez « Gégène », sans oublier trois voyages proposés dont un en Andalousie ! Le

programme de ce semestre est riche en découvertes ! Cerise sur le gâteau, ce sera également l'occasion de rencontrer d'autres Sévriens du même âge. Envie de vous inscrire ? Contactez dès à présent l'Espace seniors de la ville. ●

Inscriptions auprès de l'Espace seniors
(attention, le nombre de places est limité)
Les tarifs seront communiqués par le
service Espace seniors.
Tél. 01 41 14 11 36 / 11 35
Mail : activites-espace.seniors@ville-sevres.fr

L'école Croix Bosset accueille la tournée du Hand Diet Tour

Ce 13 décembre, les élèves de la classe CM1 d'Alexandra Ferran ont reçu l'association Educ'hand dans le cadre de leur tournée du Hand Diet Tour. Immersion...



Et si utiliser le handball comme outil de cohésion sociale mais également comme un outil éducatif auprès d'un jeune public était l'avenir ? C'est le leitmotiv de l'association Educ'hand fondée par une ancienne joueuse du club de handball Paris 92 en octobre 2011.

Au travers de différents dispositifs, l'association a pour objectifs de transmettre les valeurs véhiculées par le

handball ; promouvoir l'apprentissage et le sport pour tous, quels que soient le sexe, le niveau scolaire ou la classe sociale ; favoriser l'insertion des jeunes filles et jeunes femmes grâce au sport ; enfin, sensibiliser les plus jeunes à l'importance d'une pratique sportive régulière pour un bien-être et épanouissement personnel total.

Ce mercredi 13 décembre, les membres de l'association se sont rendus à l'école Croix-Bosset pour intervenir auprès de deux classes dont celle de CM1 d'Alexandra Ferran. « La matinée s'est déroulée en trois temps. Les enfants ont eu une intervention diététique axée sur le petit déjeuner – à l'issue de cette intervention, ils ont rencontré une joueuse professionnelle qui leur a parlé de sa vie professionnelle. Puis, ont terminé avec une initiation au handball » explique

le professeur. Une intervention qui a permis aux enfants de connaître cette belle discipline sportive ! ●

La parole est aux enfants

Elyne, 9 ans

J'ai beaucoup apprécié le handball parce que dans ce sport je trouve qu'il y a un bon esprit d'équipe et cela développe le collectif. On apprend à jouer tous ensemble et ça nous permet d'apprendre à mieux se connaître.

Marco, 9 ans

L'intervention était très intéressante parce que je ne connaissais pas beaucoup le handball avant. Ce matin, on nous a parlé de la nutrition essentielle pour notre santé. On a même rencontré une handballeuse professionnelle qui a échangé sur son métier.

Le permis internet délivré aux élèves de CM2



Ce 7 décembre dernier, les élèves de CM2 de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc étaient fiers de recevoir leur permis internet, en présence du Maire, Grégoire de La Roncière, d'Hervé Gatel Brigadier Chef de Police Missions Prévention, des enseignants, des représentants d'AXA Prévention et des parents. Le Permis internet pour les enfants est un programme pédagogique de responsabilisation des enfants et des parents pour un usage d'internet plus vigilant, sûr et responsable. Il permet de leur donner les meilleurs outils et de les accompagner avant de les laisser circuler seuls sur le web. Bravo à tous pour cet accompagnement ! ●

Baby-sitters et parents, une formation pour vous !

28
JAN

L'Esc@le propose aux personnes en contact régulier avec de jeunes enfants (parents, futurs parents, baby-sitters), une initiation aux premiers secours enfant et nourrisson le 28 janvier prochain. Cette formation, effectuée par la Croix-Rouge, sensibilise les participants à la prévention des accidents domestiques et de la vie courante et propose un apprentissage des gestes de premiers secours de l'enfant et du nourrisson. Les participants apprennent à prévenir les risques, à alerter les secours en cas d'urgence, et à réagir devant un enfant ou un nourrisson en danger (enfant ou nourrisson qui s'étouffe, inconscient, qui ne respire pas ou qui saigne abondamment). Les formateurs mettent en scène des situations pour présenter les gestes de premiers secours dont l'apprentis-

sage se fait grâce à des démonstrations et à la pratique lors d'ateliers. ●

Formation IPSEN

Samedi 28 janvier de 9h30 à 14h

Montant : 10 €

Informations au 01 41 14 12 20

et inscription obligatoire à l'Esc@le (Nombre de places limité).



Commencez l'année en lecture !

Comment bien démarrer l'année? En participant tout au long du mois de janvier, aux événements organisés par la médiathèque de Sèvres ! Trois rendez-vous pour vous initier à la lecture ou vous donner envie d'en apprendre plus. Vous êtes prêts ? C'est parti!



Les Happy SamZik, un nouveau rendez-vous mensuel autour de la musique

À partir de janvier 2023, la médiathèque de Sèvres commence une nouvelle série d'animations musicales, avec les programmations habituelles (*Ailes de la musique* et *Éveil musical*) auxquelles viennent s'ajouter un nouveau rendez-vous : les *Happy SamZik*. Rendez-vous le 7 janvier prochain de 15h à 18h pour un atelier fabrication d'instruments de musique en matière recyclées. Cet atelier destiné aux enfants de 6 à 10 ans et leurs parents est organisé en partenariat avec la SUM. ●

Samedi 7 janvier de 15h à 18h
Public : enfants de 6 à 10 ans
Sur inscription au 01 41 14 12 13

La peur s'invite à l'occasion des Nuits de la lecture

Créées en 2017 par le ministère de la Culture pour fédérer acteurs du livre et lecteurs et célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture reviennent partout en France du 19 au 22 janvier 2023. Cette 7^e édition s'articulera autour du thème de la peur, avec une programmation plus riche, surprenante et insolite que jamais ! À Sèvres, la médiathèque vous donne rendez-vous le samedi 21 janvier pour une journée de frissons !

- De 14h à 18h, l'escape game « Le monde des livres » attend les plus courageux d'entre vous ! Un virus a attaqué le monde des livres : les lettres sont tombées et toutes les pages sont blanches... Vite, il faut retrouver les morceaux qui constituent un célèbre document pour éliminer le virus et sauver les livres et la lecture ! Des séances de 30 minutes sont prévues avec des équipes de 5 à 6 personnes maximum. Escape game à partir de 10 ans, sur réservation.

- À 18h30, place à une pièce de théâtre musical jeune public (à partir de 6 ans) « *Tom et la licorne* » d'après l'oeuvre de Michael Morpurgo. Tom a 8 ans. L'école et les livres, il n'aime pas tellement. Tout bascule le jour où, emmené de force par sa mère jusqu'à la ville, Tom est intrigué par un événement dans la bibliothèque. Une jeune femme semble attirer toute l'attention... ●

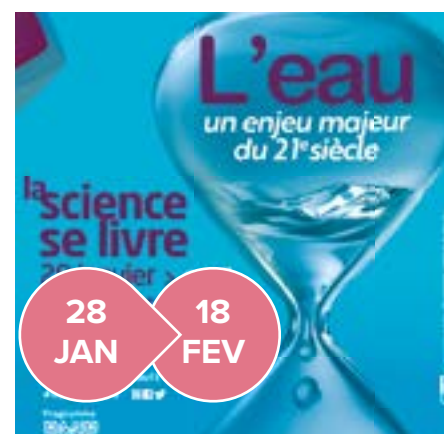


Samedi 21 janvier de 14h à 20h
Tout public - Entrée libre
Sur inscription au 01 41 14 12 13

La science se livre

Avec comme thématique « *L'eau, un enjeu majeur du 21^e siècle* », la manifestation « La science se livre » se tiendra à la médiathèque du 28 janvier au 18 février. Pendant ces deux semaines, petits et grands sont invités à participer à de nombreuses animations sur la thématique de l'eau. Deux expositions questionneront le public jeune et adulte sur l'importance de

la préservation de l'eau, un bien précieux... « *L'eau H₂O* » questionnera sur son origine : où se trouve l'eau dans la nature ? Mise en scène grâce à une magnifique infographie en trois dimensions, le cycle de l'eau n'en finit pas de nous impressionner. Et que serait la vie sans eau ? Comment vivre avec peu d'eau ? L'exposition présentera également quelques exemples d'utilisation du précieux liquide par



des animaux et des végétaux. La seconde exposition « *Eaux* » mettra en scène une sélection de 12 dessins de presse signés Jean Dobritz et 6 photographies et photomontages de Hervé Bernard. Ces deux semaines seront également rythmées par les rendez-vous réguliers de la médiathèque... Le 28 janvier, la Matinale traitera de la place de l'eau au cinéma, son rôle et sa dimension symbolique. Les contes du ça me dit emmèneront voyager les enfants au fil des mots. Des ateliers scientifiques permettront aux enfants et leurs parents de se faire la main. Enfin, un show interactif « *Douche froide au labo* » avec les Savants fous est programmé le 11 février à 16h.

Deux semaines de surprises et de lectures pour cette nouvelle édition de « La science se livre ». ●

Du 28 janvier au 18 février
Tout public
Entrée libre
Sur inscription au 01 41 14 12 13

Une nouvelle séance ciné-relax

Des séances de cinéma ouvertes à tous, adaptées aux personnes dont le handicap entraîne des troubles du comportement ? Oui c'est possible avec les séances ciné-relax proposées par le Sel.

29
JAN

En novembre dernier, le Sel (Sèvres Espace Loisirs) lançait des séances de cinéma ouvertes à tous, adaptées aux personnes dont le handicap entraîne des troubles du comportement. Ces premières séances ont été un vrai succès et ont permis à des personnes handicapées de profiter d'une séance de cinéma. Le principe : accueillir tous les spectateurs quels qu'ils soient, quelles que soient leurs difficultés, leurs peurs, leur agitation, leur façon de communiquer leurs émotions sans craindre les remarques des autres. Pour ces premières séances, des bénévoles formés étaient présents pour accompagner les spectateurs en situation

de handicap. Ils ont accueilli, informé et aidé l'ensemble du public. Une annonce avant la séance a donné la règle du jeu : le niveau sonore abaissé, la lumière éteinte progressivement, il n'y a ni publicités ni bandes - annonces. Envie d'essayer ? Le Sel vous attend pour une nouvelle séance de ciné-relax le 29 janvier prochain à 15h. ●

Ciné-relax – dimanche 29 janvier à 15h
4 euros
Envie de devenir bénévoles ?
Contactez le Sel sur www.sel-sevres.org



Soyez « game over » au Sel

20
JAN

26
FEV

Du 20 janvier au 26 février, le Sel vous invite à voyager dans le monde vidéo avec l'exposition «Over game» et un stage de jeu vidéo. Sortez les manettes !



L'artiste Juice Lizard expose au Sel du 20 janvier au 26 février prochain avec «Over game». Venez découvrir le monde artistique de ce peintre et dessinateur issu de l'École des Beaux-Arts d'Angers.

Artiste passionné de dessin, de jeu vidéo et de roller depuis l'enfance, Juice Lizard après ses études aux Beaux-Arts d'Angers, participe régulièrement à des expositions en Île-de-France. Dans sa conquête de culture, il diversifie sans cesse ses techniques de création et mélange librement les univers, dans un style à la fois pop et

hyperréaliste. «Je dessine depuis l'âge de dix ans. Avec un intérêt pour le défi de reproduire précisément ce que j'observe. Je suis fasciné surtout par le monde vivant. J'ai fait beaucoup de portraits et de dessins d'animaux, vivants ou morts, empaillés, squelettes... Le noir et blanc a longtemps été mon credo. Aujourd'hui, la peinture me permet de proposer des créations sensuelles et insouciantes, grâce à la couleur et à son rendu plus liquide que le crayon sec. J'ai aussi écrit un livre et je programme de petits jeux vidéo en amateur» explique ce dernier.

Stage de jeu vidéo

Parallèlement à cette exposition, les plus jeunes (de 9 à 12 ans) sont invités à participer à un stage «Je crée mon premier jeu vidéo» du lundi 20 au vendredi 24 février.

Chaque jour, les enfants découvriront un aspect de la création de jeu vidéo et repartiront à la fin de la semaine avec une création en 2D! Cet atelier

est animé par Maud L'Helgoualc'h, diplômée d'un master en didactique des images. Passionnée de jeu vidéo et de cinéma, elle souhaite partager des savoirs et savoir-faire liés au cinéma et au jeu vidéo, mais aussi un mode de transmission accessible et ludique, qui permet de développer la curiosité et la créativité. ●

| Inscriptions sur www.sel-sevres.org





A&M
Appartements
& Maisons

Catherine, Ariane, Caroline, Edith, Fanny,
Lou, Isabelle, Louise, Marylène et Sylvie,
vous souhaitent de faire germer vos rêves
et vos réussites en cette nouvelle année !

/ TRANSACTION
/ GESTION
/ LOCATION

Sèvres Ville-d'Avray 01 41 14 40 00
Meudon 01 46 26 34 00

actm-immobilier.com

Suivez-nous sur notre compte Instagram 

Le point sur la médiation familiale

Vous avez un différend familial (séparation, divorce, autorité parentale..), vous êtes en rupture de liens avec votre famille? La médiation familiale peut vous aider. La Maison de la Famille vous explique cette nouvelle ressource...

La médiation familiale a pour objectif la préservation d'un lien familial lorsqu'un événement ou une situation l'ont fragilisé tels les divorces, les séparations, la recomposition familiale, les conflits familiaux autour du maintien des liens entre les grands-parents et les petits-enfants, ainsi que ceux entre les jeunes adultes et leurs parents. Elle offre une

alternative au recours au juge dans le règlement de litiges parfois difficiles et permet de restaurer le lien familial fragilisé par ces situations, en favorisant l'écoute et le dialogue dans un espace neutre par le biais d'un tiers impartial et qualifié : le médiateur familial.

Poussez la porte de la Maison de la Famille

La Maison de la Famille située à Sèvres propose un espace privilégié permettant aux familles d'apaiser leurs tensions, de dialoguer et d'élaborer des solutions avec l'aide d'un professionnel. Un premier rendez-vous d'information individuelle avec le médiateur familial est alors proposé. Il permet aux personnes concernées de comprendre le principe de la médiation et de

décider d'initier ou non la démarche. Ce premier rendez-vous est gratuit et n'engage à rien. Une séance de médiation familiale dure 1h30 environ. Le nombre de séances varie en fonction des sujets à traiter et de la manière dont les personnes communiquent. Une participation financière est demandée, et est adaptée aux revenus de chacun selon un barème défini par la CAF. À noter que les entretiens se déroulent sur rendez-vous tous les jours sauf le mardi.

Besoin d'en savoir plus? Contactez dès à présent la Maison de la Famille de Sèvres. ●

Maison de la Famille de Sèvres
contact@maisondefamille-sevres.org
Site : maisondefamille-sevres.org



600 euros distribués par l'association des commerçants du marché



Ce mercredi 21 décembre, il fallait bien immortaliser ce moment avec une photo souvenir entre l'association des commerçants du marché et le Relais sévrien. Les commerçants du marché ont offert au Relais sévrien 600 euros en bons d'achat de 10 euros. Un geste de solidarité qui vient à point en cette période de fêtes de fin d'année. Ces bons d'achat sont à utiliser uniquement auprès des commerçants du marché. À noter que le Relais sévrien apporte son aide aux personnes et familles en situation de grande précarité. ●

Couleurs de Sèvres remet des housses d'écran aux écoles



Le 13 décembre dernier, le maire Grégoire de La Roncière et Anne Texier, première maire adjointe déléguée aux Affaires scolaires, commerces et services numériques se sont vus remettre plus de 120 housses d'écran par l'association Couleurs de Sèvres. Ces housses serviront à protéger les écrans installés dans les classes des écoles élémentaires. La ville de Sèvres remercie les bénévoles de l'association pour ces jolies créations. ●

*Nous vous souhaitons
une bonne année
2023*

SEVRES - MEUDON - VILLE D'AVRAY
104 Grande Rue
01 46 29 02 02
sevres@agenceprincipale.com



CHAVILLE - VIROFLAY
1986, avenue Roger Salengro
01 47 09 87 87
chaville@agenceprincipale.com

*Chariot blindé,
oui mais...
Courses livrées !*

FAITES VOS COURSES EN MAGASIN. CHOISISSEZ LA
LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE* ET PAYEZ CHEZ VOUS.

MONOPRIX

25 AVENUE DE L'EUROPE - SÈVRES

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8h30 À 20h50 ET LE DIMANCHE DE 9h À 12h50

* Hors forfait préparation 2€, Voir conditions générales et spécifiques de la livraison à domicile et conditions d'adhésion au Compte M en magasin ou sur monoprix.fr. Monoprix - SAS au capital de 79 248 128 € - 14-15, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 R.C.S. Nanterre - Pré-pressé : NANOTERA

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

La dernière nuit de Léon Gambetta

Le Sévrien vous propose, avec les Archives de la ville, de revivre certains événements qui ont marqué l'histoire de notre ville. Ce mois-ci, dans « Histoire de Sèvres », retour sur les derniers jours de vie de Léon Gambetta dans sa demeure des Jardies...



Léon Gambetta s'est éteint dans la nuit du 31 décembre 1882 au 1^{er} janvier 1883 dans la demeure des Jardies qu'il avait acquise pour se reposer et vivre sa passion avec sa compagne Léonie Léon.

La destinée de Léon Gambetta (Cahors, 1838-1882, Sèvres) commence le 14 novembre 1868. Alors avocat, il fait un complet réquisitoire contre le Second Empire lors du procès Baudin. C'est lors de ce procès que Léonie Léon, qui avait à peu près le même âge que Gambetta, le voit pour la première fois. Elle est captivée par sa capacité d'orateur. Éprise, elle essaye de le rencontrer durant 4 ans, mais la liaison de Gambetta et Marie Meersmans la tient écartée jusqu'en 1872.

Député des Bouches du Rhône en 1869, Gambetta proclame la République le 4 septembre 1870 à l'Hôtel de ville de Paris, deux jours après la défaite des armées françaises face aux armées prussiennes à Sedan. Les députés républicains de Paris forment sans attendre un gouvernement de Défense nationale. L'objectif est de poursuivre la guerre. À cette fin, Gambetta, ministre de la Guerre et de l'Intérieur, quitte Paris en ballon, le 7 octobre 1870, pour organiser la délivrance de Paris encerclé, mais de nouvelles défaites militaires amènent le gouvernement à signer un armis-

tice avec Bismarck, le 28 janvier 1871. Le 6 février, Gambetta démissionne du gouvernement, mais il ne cessera pas de faire figure de chef du parti républicain et d'être député jusqu'à sa mort. Le 7 novembre 1871, il fonde un journal, la République française.

Un amour impossible

L'Assemblée nationale est installée à Versailles depuis 1871, et Léonie Léon ne manque pas les séances dans lesquelles Gambetta doit prendre la parole. Ils finissent par se rencontrer en avril 1872 et il est à son tour fasciné. Ils se voient surtout chez elle à Paris au 7 rue Bonaparte. Léonie Léon désire d'abord être épousée mais Gambetta s'y refuse. Fille naturelle d'un officier militaire et maîtresse de l'Inspecteur Général de la Police des Résidences impériales dont elle a eu un fils illégitime, elle n'est pas une épouse idéale pour un chef républicain. C'est sans doute pour cette raison que leur liaison est d'abord secrète. Plus tard, ce sera elle qui refusera d'épouser Gambetta.

Il décide en 1877 de s'installer aux Jardies pour se reposer et vivre plus intimement avec Léonie Léon. Il achète progressivement le domaine.

Le 14 novembre 1881, Jules Grévy appelle Gambetta à la tête du gouvernement. À 43 ans, c'est le plus jeune pré-

sident du Conseil. Son gouvernement tombe 74 jours plus tard, le 26 janvier 1882. À l'automne 1882, Léonie Léon consent au mariage, une date est fixée mais un drame va surgir.

Le 27 novembre 1882, Gambetta, bien que familier des armes, se blesse à la main droite en refermant un revolver. La blessure est apparemment soignée, mais, fragilisé par des pathologies antérieures, l'état général de Gambetta s'aggrave brutalement le 31 décembre matin.

Les nombreux médecins présents à son chevet n'arrivent pas à s'accorder sur la nécessité d'une opération et Gambetta meurt des suites d'une péritonite le 31 décembre 1882, à minuit.

Après la mort de Gambetta, Léonie se retire à Auteuil, dans une retraite approfondie par la mort de son fils. Elle vit ses dernières années dans la fréquentation des gens d'église et meurt le 14 novembre 1906. Pendant les dix années de leur liaison, Léon Gambetta et Léonie Léon se sont échangés quelques 6 000 lettres, dont un millier a été conservé. Cette correspondance témoigne de la passion exceptionnelle à la fois amoureuse et politique qu'ont entretenue les deux amants. ●

Orpi

Des femmes et des hommes pour votre bien

A l'heure où l'on vous demande de faire des efforts
à tous les niveaux, où les prix continuent d'augmenter...

Votre agence ORPI de Sèvres a décidé
de prendre le contrepied et de baisser ses honoraires
par solidarité car vos projets immobiliers
sont au cœur même de notre métier.

Notre rôle est de vous accompagner en prenant
en compte les difficultés économiques du moment.
C'est la raison pour laquelle nous vous annonçons

**un barème fixe de 3% TTC
pour toute nouvelle signature d'un mandat "By ORPI"
avec un minimum de 8 000 euros TTC.**

Vous accompagner et vous conseiller
dans la bienveillance, la transparence et la discrétion
a toujours été et restera notre priorité.

**Préparons ensemble cette nouvelle année
remplie de beaux projets immobiliers !**

Bonne année 2023 à tous

2 rue Pierre Midrin
92310 SÈVRES
partenairereussite@orpi.com

Agence ORPI
Partenaire réussite

VENDRE - ACHETER - LOUER - FAIRE GÉRER

01.41.46.01.20



Dessin d'humour de Fabienne Legrand

La photo du mois



Nous avons retenu, sur Instagram, la photo publiée par Sébastien James (@sebjamesart), illustrateur urbain très connu des Sèvriens. Sébastien James y écrit : « *Autoportrait dans le reflet d'une bombe de chrome. Orgie de détails dans cette fresque de 2011* ».



N'hésitez pas à partager vos photos de Sèvres, dans des lieux reconnaissables, et participez à la photo du mois avec le tag [#sevresenphotos](#) sur Instagram ou Facebook. Parmi celles reçues, la rédaction publiera **la photo du mois**. Merci pour votre participation et à vos appareils ! Pour plus d'informations : communication@ville-sevres.fr Règlement sur : sevres.fr


 contact@autonomieservices.com
 www.autonomieservices.com
Tél. 01 46 23 91 09
 25, avenue de l'Europe
 92310 SÈVRES

Aide à domicile pour personnes âgées ou dépendantes

Vous aide : Toilette, repas, lever, coucher, courses, lecture, garde de nuit, aide ménagère, présence 24/24, 7/7

Vous accompagne : Sorties, coiffeur, démarches administratives, médecin, kiné...

Vous garantit : des intervenants adaptés à vos besoins, formés et fidèles


Vous aide


Vous accompagne


Vous garantit

Nos avantages à votre service :

- Recrutement soigné
- Simplicité et rapidité dans la mise en place des interventions
- Suivi personnalisé
- Tarifs accessibles


 réduction d'impôt
50%
 réduction d'impôt

Agence Laforêt
 92310 SÈVRES

PUB

**Vous travaillez à domicile ?
Et si vous sortiez
de votre bulle ?**



Rejoignez-nous !


THE HUB
 COMMUNAUTÉ ET COWORKING

TheHubSevres.fr
 antonia@thehubsevres.fr
 01 45 34 95 36



**VENTE - ACHAT
LOCATION
GESTION**

**10, place du Théâtre
92310 Sèvres**

www.laforet.com/agence-immobiliere/sevres

01 55 64 09 49

Une place pour se garer sans tourner,
 un bus qui n'attend que vous pour démarrer,
 des croissants chauds le dimanche matin,
 un petit chemin où rouler tranquille,
 un square à traverser pour rejoindre ses enfants,
 du sel chez la voisine et un sourire en prime,
 la lumière qui s'allume sur votre passage
 et du soleil qui ne frappe pas avant d'entrer...

**Mille et un petits détails^{*}
 feront votre bonheur en 2023.**
 Laforêt vous souhaite une très belle année.

Tribune de la majorité



Bonne année à Sèvres et pour Sèvres !

Pour bien commencer l'année 2023, nous vous invitons à imaginer le cheminement d'un Sévrien au travers de notre ville, dans un an, en janvier 2024. Partant du pont de Sèvres – dont le tablier aura terminé d'être mis en lumière la nuit – notre piéton fera une courte étape dans le nouveau restaurant ouvert dans l'ancienne gare du Pont de Sèvres. Y savourant son café, il se réjouira de la réouverture de ce bâtiment fermé au public depuis trente ans. Quittant ce nouvel établissement, il s'engagera sur la nouvelle entrée piétonne de la ville, « la Promenade des Jardins », longue de 350 mètres et large d'une dizaine de mètres, bordée de 71 arbres de haute tige, de statues et d'un miroir d'eau. Au milieu de la Promenade, il ira jeter un

œil dans la galerie d'exposition du Jardin des Métiers d'Arts et du Design, le « JAD », équipement ouvert au cœur des deux bâtiments Roux-Spitz et Brunau, classés monuments historiques mais abandonnés de 1969 à 2022, accueillant désormais dix-neuf artisans d'art et designers d'exception. Poursuivant sa promenade, il atteindra bientôt la roseraie, et y remarquera le manège installé depuis décembre 2021 et le restaurant « La Manufacture » ouvert depuis juin 2021. Passant devant le Sel, il ira se reposer un instant dans les nouveaux sièges de la salle de spectacles livrés en août 2023, puis, reprenant son cheminement, il constatera la fin des travaux de rénovation des deux écoles, Gambetta B de 1891 et Gambetta A de 1937. Curieux de tout, il se rappellera avoir lu dans Le Sévrien qu'avec cette livraison, la consommation énergétique de ces bâtiments aura baissé de 45% par rapport à il y a seulement 10 ans. Passant par le parvis du collège, il remarquera le buste du général de Gaulle et la monumentale fresque des Droits de l'Homme qui y siègent depuis 2020, ainsi que la façade du nouveau tiers-lieu, le « Lac », ouvert face au collège depuis juin 2022. En s'engageant dans le centre-ville, il

notera que près de vingt-cinq commerces y ont ouvert ou ont vu leurs activités reprises en l'espace de deux ans ; il constatera également la livraison de la rue de Ville d'Avray entièrement refaite, après six mois de travaux, de juillet à décembre 2023. Ses trottoirs auront été désimperméabilisés et végétalisés, une bande cyclable y aura été tracée sur un de ses tronçons. Poursuivant vers Chaville, il passera devant la résidence Danton dont les travaux de requalification et de végétalisation de la dalle et de ses abords auront été terminés depuis janvier 2023. Il atteindra ensuite l'hôpital de Sèvres et y constatera l'ouverture toute récente, au rez-de-chaussée, d'un centre d'imagerie médicale doté d'un scanner et d'une IRM, ainsi que celle, imminente, d'une maison médicale pluri-professionnelle où trois nouveaux médecins généralistes exerceront. Fort de ses découvertes, il regrettera de n'avoir pas le temps d'arpenter nos coteaux qui lui auraient réservé d'autres surprises. Bonne année à Sèvres ! Nous y travaillons !

L'équipe de la majorité
(29 élus non-inscrits ou membres de LR, du MoDem, de RE et de l'UDI)

Tribunes de l'opposition

Groupe Sèvres en transition



Quelle année 2023 ?

En ce début d'année 2023, nous formulons pour chacune et chacun des vœux de bonheur et de bonne santé. Nous avons espéré en 2022 que les politiques menées par la ville et GPSO soient profondément transformées par les différentes crises, qui hélas vont se prolonger. Il n'en est malheureusement rien et l'absence de solidarité est un marqueur constant de l'action municipale.

Les orientations validées par la majorité municipale pour l'aménagement de notre territoire consistent ainsi en un catalogue de promesses ressemblant à un conte de fées. GPSO se donne le droit de faire disparaître 0,95 hectare d'espaces verts supplémentaires. Nous

avons cherché en vain les ambitions en matière de report modal, de décarbonation, de baisse des émissions de gaz à effet de serre, de renaturation. Le futur plan local d'urbanisme intercommunal risque donc fort de ressembler à l'existant : poursuite du bétonnage en centre-ville et concentration des populations les plus précaires dans les zones les plus exposées au bruit et aux pollutions.

Pour les transports : on nous vend le projet d'une prolongation de la ligne 12 du métro jusqu'à Sèvres alors même que rien n'est fait pour faire circuler correctement la ligne 171 empruntée par des milliers de personnes. La ville n'a que mollement réagi à la suppression de trains sur la ligne Montparnasse et apporte son soutien politique à l'augmentation scandaleuse du pass Navigo.

En matière de logement, le bilan de GPSO est catastrophique puisque la production a chuté de 30% en 2021, tandis qu'elle augmentait de 17% en Ile-de-France. Sur le parc social, les chiffres sont encore moins bons : - 27% d'agréments en 2021, alors même qu'on a constaté +37% à l'échelle départementale. Près de 17.800 ménages sont en

attente d'un logement social sur notre territoire. Pourtant, la priorité reste aux opérations de promoteurs immobiliers et de production de bureaux, au lieu d'aider nos concitoyen-nes à sortir de situation de mal logement.

Dans le domaine international, la solidarité de Sèvres est soit feinte soit partisane : la majorité a accepté de soutenir les réfugiés Ukrainiens ou le Liban dévasté mais, dans un bel élan d'unanimité, a rejeté notre proposition au dernier conseil municipal de soutien symbolique aux réfugiés en Méditerranée via l'association SOS MEDITERRANÉE contrairement à de nombreuses villes en France. Pour nous, il n'y a pas de tri à faire lorsque des vies sont en jeu.

Face à ces positions égoïstes de déni de l'urgence climatique et sociale, nous poursuivons en 2023 nos propositions pour une ville plus respectueuse de ses habitants actuels et futurs et plus soucieuse de la planète.

Catherine Candelier, Jean Duplex,
Anne-Marie de Longevialle Moulay,
Luai Jaff, Lucile Gasber-Aad
sevresentransition2020@gmail.com



Pour Sèvres

Malheureusement nos craintes sur les futures dépenses énergétiques de la ville étaient fondées puisque la facture annuelle passera de 1,1M€

en 2022 à 2,8M€ en 2023. Au fil de nos tribunes et questions au Maire, nous avons soulevé de nombreux problèmes et proposé des solutions sans être entendus : sobriété énergétique, décarbonation, centre-ville, transports, crise sanitaire, soutien aux associations, aux commerces, lutte contre le décrochage

scolaire... Les crises inédites que nous traversons méritent une concertation plus large, plus de participation. C'est notre vœu pour Sèvres et les Sévriens en 2023.

A lire sur poursevres.fr

| Denis Moron

NAISSANCES



- **Aylan HASSOUNA**
né le 7 novembre
- **Lila LACHAGÈS**
Née le 9 novembre
- **Nahla AGZENAÏ DE QUESADA**
née le 13 novembre
- **Mohamed DAFFAF**
né le 15 novembre
- **Abel SAADI SLACK**
né le 17 novembre
- **Élise MANSOURI**
née le 18 novembre
- **Cléophrée DESTOMBES**
née le 19 novembre
- **Sergey KARTSEV**
né le 20 novembre
- **Léa LISCH**
née le 20 novembre
- **Elisabeth VÉRINES**
née le 21 novembre
- **Stella DEOM**
née le 24 novembre
- **Nina BOUFERGUENE**
née le 25 novembre
- **Arthur RODRIGUES FIGUEIRAS**
Né le 25 novembre
- **Arthur BLANCHARD**
né le 26 novembre
- **Gabriel HOUDAN**
né le 26 novembre

- **Hippolyte CHEVALIER**
né le 30 novembre
- **Chloé et Maël HAMMAMI**
nés le 1er décembre
- **Jules EL KHOURY**
né le 1^{er} décembre
- **Matteo VETRO**
né le 1er décembre

MARIAGES



- **Matthieu HAMEAU**
et **Noeline RAKOTONDRAO**
le 19 novembre
- **Horst SCHAUER** et **Mareike RÖWEKAMP**
le 3 décembre

DÉCÈS



- **Jacques DUFRESNE**
le 7 février
- **Maria DE FREITAS** née **DE FARIA**
le 17 juin
- **Marie-Rose BARATA**
le 19 juin
- **Laurence DEMARET**
le 16 octobre

- **Roger BONICHON**
le 17 octobre
- **Gisèle GERIN** née **GARRIVET**
le 17 octobre
- **Serge AVOT**
le 23 octobre
- **Michael KHOURY**
le 28 octobre
- **Jacques BOUSSOULADE**
le 29 octobre
- **Dobrica DJORDJEVIC**
le 29 octobre
- **Denise MENDOZA Y ALMEIDA**
née **LE DORZE**
le 30 octobre
- **Jacques BROSSARD**
le 30 octobre
- **Hélène CARASSO** née **GASS**
le 31 octobre
- **Marie-France GONZALEZ-RUIZ**
le 2 novembre
- **Denise NACFER** née **RICHARD**
le 7 novembre
- **Robert JULES**
le 11 novembre

Découvrez nos solutions sur-mesure **weisz.fr**

Jusqu'à **20%** de remise sur les 100 premières commandes*

Bonne et heureuse année !
Showroom de 220 m² à visiter

WEISZ
LA QUALITÉ CONÇUE POUR DURER

8, route de la Garenne
92140 Le Petit-Clamart
01 41 13 45 45

PORTE D'ENTRÉE • FENÊTRE • STORE • VOLET • PORTE DE GARAGE • PORTAIL ET MOTORISATION • PERGOLA • VERANDA • ABRI • MARQUISE • GARDE-CORPS

* Voir conditions en magasin

FCA

**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**

01 41 87 08 25
Agence de Sceaux

fca-renovation.com

Commerçants • Artisans • Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de **SÈVRES**

Contact
David Tiefenbach
06 70 21 07 12

GRUPE
Concept • Marketing • Publicité
Régie publicitaire de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40
www.grupe.com

BIZOT
PÈRE & FILS



**JARDINIERS
PAYSAGISTES**

BONNE RÉOLUTION EN 2023

Mettez-vous au vert !

Nous sommes là pour vous accompagner,
que vous ayez un jardin ou un balcon,
notre équipe de professionnels
est à votre disposition pour créer, embellir
ou entretenir TOUS vos espaces verts.

66, rue des Binelles - 92130 SÈVRES
Tél. 01 46 20 04 58
contact@bizot-paysagistes.com

ROSSINI
Maison de Ventes aux Enchères

VENDEZ VOS BIENS AUX ENCHÈRES

Estimations gratuites de vos bijoux
et objets d'art

Lundi 16 janvier 2023

SEL (Sèvres Espace Loisirs)
47, rue Grande Rue 92310 Sèvres



Estimations à domicile sur RDV
sans frais dans tout le département
et le 3^e lundi du mois au SEL
Frédéric Ferrer - 06 22 42 06 90
www.estimationetencheres.fr

ROSSINI - 7 rue Drouot 75009 - contact@rossini.fr - 01 53 34 55 00 - www.rossini.fr
agréée sous le n°2002-066 RCS Paris B 428 867 039

Communauto

PROFITEZ DE NOTRE SERVICE D'AUTOPARTAGE À SÈVRES

- Carburant inclus
- Jeunes conducteurs acceptés
- Disponible de jour comme de nuit
- Allez aussi loin que vous voulez
- Abonnement familial
- Réservation flexible

OFFRE DE BIENVENUE

0 € de cotisation
pendant 3 mois

+
10€ de crédit
d'utilisation

Code promo : **SEVRESTO**



PARIS.COMMUNAUTO.COM





Christophe AL YOUSSEF
Directeur d'agence

L'édito

"Une fatalité poursuit les bonnes résolutions et veut qu'on les prenne toujours trop tard". Oscar WILDE

Chères Sévriennes, chers Sévriens,

2023 nous ouvre ses bras avec, pour tous, nos remises en question annuelles et nos grandes résolutions.

En ce qui concerne l'immobilier, après deux années records, les volumes de ventes ont entamé leur lente décrue même s'ils restent encore exceptionnellement hauts. Les taux bancaires ont augmenté, les délais de vente sont plus longs. Parallèlement, on remarque une stagnation de la hausse des prix qui tend même vers un marché baissier.

L'immobilier sévrien reste un véritable marché dynamique. Nous constatons toujours autant d'actés parisiens souhaitant s'éloigner de la capitale, tout en gardant la proximité, mais pour un bien plus grand avec, si possible, un espace extérieur. Mais aussi des sévriens partis en province et voulant garder un pied-à-terre franilien ou alors des primo-accédants désireux de sauter le pas.

Vous avez donc pris la grande résolution de vendre votre appartement/maison cette année mais, avec cette conjoncture évolutive, vous hésitez à vous lancer ? Mon équipe et moi-même sommes à votre service, depuis plus de 20 ans, pour vous conseiller, accompagner dans cette commercialisation.

Et n'oubliez pas ! Une bonne résolution est souvent prise trop tard...

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons une excellente année 2023 remplie de moments de bonheur avec ceux qui vous sont proches, d'épanouissement tant professionnel que personnel et une surtout très bonne santé à tous !



BONNE
ET
HEUREUSE
ANNÉE

2023

